

PRIORITES DE LA PRESIDENCE FRANCAISE DE L'UE 2022

Ces premiers éléments de priorités française ont vocation à être évoqués avec le trio - République Tchèque (second semestre 2022) et Suède (1^{er} semestre 2023) - afin d'élaborer la déclaration commune.

Ils ne tiennent pas encore compte à ce stade, du programme de travail de la commission européenne qui n'est pas encore connu pour 2022.

Par ailleurs, les programmes des présidences portugaise (1^{er} semestre 2021) et slovène (2nd semestre 2021) ne sont pas encore connus à ce jour.

Les priorités du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse visent à concrétiser l'Espace Européen de l'Education afin qu'élèves et enseignants en soient pleinement bénéficiaires et que l'identité européenne s'en trouve renforcée. Ces priorités se placeront dans la perspective du développement durable, autour de l'élément majeur de l'investissement durable dans l'éducation, et de différents éléments qui concourent à cet objectif, sous deux titres qui pourraient être :

« **Investir dans l'éducation pour une Europe durable** »

« **Une jeunesse engagée pour une Europe verte et durable** »

Sous ces titres fédérateurs, le ministère souhaite conduire plusieurs chantiers permettant de concilier les priorités politiques nationales et les chantiers déjà engagés au niveau européen et que nous souhaitons approfondir.

I. Investir dans l'éducation

La Commission européenne s'est largement inspirée du discours de la Sorbonne pour initier le projet de création d'un « **espace européen de l'éducation** » (EEE) d'ici à 2025. Les conclusions du Conseil de l'UE (22 mai 2018) intitulées « **Concrétiser l'idée d'un espace européen de l'éducation d'ici à 2025** » mettent notamment l'accent sur les sujets de coopération suivants : Erasmus+, compétences numériques et éducation numérique, enseignement supérieur, éducation de qualité et inclusive, apprentissage des langues, reconnaissance des qualifications.

A. L'espace européen de l'éducation : comment mesurer l'effet positif des investissements en éducation ?

Une réflexion sur la conception des dépenses d'éducation comme des « investissements positifs » et sur la place de ces dépenses dans les finances publiques de l'UE a été engagée par la Commission européenne (groupe de travail mis en place en mai 2020 sur proposition de la France) afin de nourrir la stratégie européenne en éducation, qui sera dévoilée au second semestre 2020. Alors que cette question a déjà mobilisé d'autres organisations internationales (OCDE, UNESCO) et dans le contexte

d'évolution des mécanismes budgétaires européens, cette approche permettrait de renforcer encore davantage la construction d'un espace intégré de l'éducation.

Dans la continuité des réflexions du groupe de travail et du conseil des ministres conjoint des ministres de l'Education et des Finances, réuni le 8 novembre 2019 sous présidence finlandaise, il serait opportun de traiter ce sujet dans le cadre de la présidence française 2022, lors d'un conseil des ministres conjoint Éducation – Finances, en début de présidence.

Ce conseil pourra être un moment clé pour démontrer combien les investissements éducatifs sont essentiels et doivent être pris en compte dans le cadre d'une réflexion sociétale et économique plus globale. Ce conseil pourrait être préparé en amont par une conférence sur ce sujet, portant sur divers types d'investissement objectivement présentés comme porteurs, avec notamment :

B. Les investissements durables en éducation : numérique et bâti scolaire

- Le numérique : la présidence allemande (second semestre 2020) porte cette priorité, dans un contexte de continuité pédagogique en période de crise sanitaire. L'enjeu est de s'inscrire dans la continuité tout en allant au-delà afin de porter une stratégie globale du numérique européen entérinant des principes éthiques (respect des données personnels) et soutenant le développement d'un écosystème numérique (Tech européenne du numérique éducatif).
- Le bâti scolaire : la crise sanitaire vient rappeler que le défi de durabilité de nos systèmes éducatifs est aussi environnemental. Le **Pacte vert européen** (« Green deal ») constitue le socle de cette réflexion. Le bâti scolaire doit s'adapter et il s'agit de mobiliser des fonds pour renouveler les infrastructures en milieu scolaire (rénovation énergétique et sanitaire). Les élèves dans le cadre de leurs parcours scolaires et dès le plus jeune âge doivent être sensibilisés et doivent participer activement au verdissement des écoles et des établissements.

II. Vers une Europe durable en matière d'éducation et de jeunesse

A. Accroître la dimension européenne de la formation dans une optique durable

A.1. Reconnaissance de la mobilité et soutien à la mobilité multiforme

Bien que les questions de l'Education et celles de la Jeunesse soient traitées dans deux groupes de travail distincts (Comité Education et Groupe Jeunesse) au sein du Conseil de l'UE, la reconnaissance de la mobilité sous toutes ses formes (Education formelle/ non formelle) et à destination des différents publics (étudiants, jeunes, enseignants, travailleurs de la jeunesse) pourrait faire l'objet d'une priorité commune aux secteurs éducation et jeunesse.

Il est essentiel de valoriser les expériences et les compétences acquises en mobilité, en s'appuyant sur l'outil européen rénovés Europass entré en vigueur au 1^{er} juillet 2020 et sur d'autres outils européens tels que le Youthpass, l'objectif est de coordonner ces différentes initiatives, de les rendre interopérables, voire de parvenir à instaurer un portail unique. Ces compétences – transversales, linguistiques, sociales, civiques... - pourraient être plus fortement valorisés les textes européens existants en la matière mais également les outils tels que le Youthpass afin que ceux-ci apportent une plus forte valeur ajoutée dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Plus largement, la promotion de la mobilité sous toutes ses formes pourrait être présentée comme un facteur essentiel de développement de la cohésion et de la citoyenneté européennes, sur la base d'un

programme Erasmus+ renforcé - la France souhaite voir l'enveloppe au moins doubler entre 2021 et 2027 -, plus inclusif et respectueux de l'environnement. Le 35^e anniversaire d'Erasmus+ en 2022 sera l'occasion d'une mise en valeur de la mobilité des élèves et des enseignants.

A.2. Vers un espace européen de la formation des enseignants

➤ Teacher's Academy / Académie européenne des enseignants

Cette initiative portée par la France fera partie du prochain programme 2021 d'Erasmus, porté par la Commission Européenne¹. Destinée à garantir une place de choix aux enseignants au sein de l'Espace Européen de l'Éducation en construction, elle a pour ambition d'y développer un espace européen de la formation des enseignants regroupant des initiatives existantes (eTwinning, School Education Gateway...) et de nouvelles possibilités de formation (universités d'été, par exemple) développées avec la concours des instituts de formations des enseignants de pays de l'Union.

➤ Multilinguisme et formation des enseignants

Dimension-clé de l'Espace Européen de l'Éducation, l'apprentissage des langues est « *essentiel pour le développement personnel, la mobilité, la participation à la société et l'employabilité* »² des individus et permet la coopération et la compréhension entre États. Il a fait l'objet d'une recommandation du Conseil sous présidence roumaine (mai 2019 : recommandation relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues).

La maîtrise des langues par les enseignants pourrait faire l'objet d'une attention particulière, dans le sillage du développement de la mobilité des enseignants et du projet de Teachers' Academy. Au niveau national, la France travaille à l'ouverture européenne de la formation initiale et continue des enseignants, se traduisant notamment par la prise en compte des compétences en langue étrangère. La consolidation des acquis linguistiques doit contribuer à renforcer les échanges entre pairs et la diffusion d'approches pédagogiques innovantes.

B. Une jeunesse engagée pour une Europe verte et durable

Cette priorité serait en lien avec l'un des onze objectifs européens pour la jeunesse de la stratégie européenne de la jeunesse 2019-2027, à savoir l'objectif 10 intitulé pour une Europe verte et durable.

Durant sa Présidence de l'UE, et dans le cadre des travaux sur la jeunesse, le ministère envisage de travailler sur l'implication des jeunes européens dans le domaine du développement durable.

L'objectif est d'inciter les parties prenantes (Institutions européennes, Etats membres, ONG...) à mettre en place des politiques publiques et des dispositifs visant à permettre aux jeunes d'être force de propositions face aux défis du changement climatique et à intégrer leurs propositions dans les politiques publiques.

Il est proposé de travailler sur l'objectif européen pour la jeunesse relatif au développement durable, intitulé « Une Europe verte et durable », cette proposition a reçu un accueil favorable de nos homologues tchèque et suédois, dans un contexte de volonté européenne de faire du développement durable une priorité (Green Deal), et pourrait être la thématique commune au trio de la Présidence, notamment lors des Conférences européennes de la Jeunesse.

En amont un groupe d'experts nationaux mandaté par la Commission européenne pourrait par exemple effectuer un état des lieux des politiques publiques et dispositifs existants au sein de la Commission

¹ Et pourrait donner lieu à un appel à projet spécifique fin 2021

² Conclusions du Conseil « Concrétiser l'idée d'un espace européen de l'éducation » - juin 2018

européenne et des Etats membres pour permettre aux jeunes d'être intégrés aux questions du développement durable et du changement climatique.

C. Renforcer le dialogue UE-Jeunesse

En 2022, ce dialogue UE – Jeunesse, inscrit dans la stratégie européenne pour la jeunesse 2019-2027 aura déjà eu trois ans d'expérience et des leçons pourront être tirées de cette mise en œuvre. L'objectif serait d'améliorer ce dialogue UE – Jeunesse pour le rendre plus inclusif et plus participatif pour un plus grand nombre de jeunes. Il s'agirait également de revisiter éventuellement l'actuelle gouvernance de ce dialogue UE – Jeunesse en proposant des pistes pour rendre cette gouvernance plus ouverte aux jeunes les moins visibles et les plus éloignés de ce dialogue UE – Jeunesse et plus en phase avec la réalité et les attentes des jeunes.